

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT DES AFFAIRES PROFESSORALES

**PRÉSENTÉ AU
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

**PAR LE VICE-RECTEUR À L'ADMINISTRATION
ET AUX RESSOURCES HUMAINES**

CDU-240127

RECOMMANDATIONS OU NOMINATIONS
PRÉSENTÉES AU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ POUR RATIFICATION

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues à l'article 87 des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au CEX et au CDU aux fins de ratification :

Campus de Moncton

SABBATIQUE

FACULTÉ DE DROIT

Micheline GLEIXNER	Type C	1er janvier 2025 au 30 juin 2025
Faculté de droit		

Sabbatique reportée (accordée antérieurement)

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Donatien AVÉLÉ	Type B	1er janvier 2025 au 31 août 2025
Département de comptabilité		

NOMINATIONS

(Faites par le VRER et le VRARH, pour information au CEX et au CDU)

En vertu de la Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

Campus de Moncton

1. Le mandat du professeur **SERGE DESJARDINS** (Département de génie civil) comme directeur par intérim de son département a été prolongé pour la période du **1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
2. La professeure **JEANNE GODIN** (École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales) a été nommée directrice de son école pour la période du **1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
3. Le mandat de la professeure **MICHELLE LANDRY** (Département de sociologie et de criminologie) comme titulaire de la Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir a été renouvelé pour la période du **1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028**.

4. Le professeur **JACQUES RICHARD** (École de psychologie) a été nommé directeur de son école pour la période du **1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.
5. La professeure **ANNIE ROY-CHARLAND** (École de psychologie) a été nommée directrice adjointe de son école pour la période du **1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2026** conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.